




Informations

ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

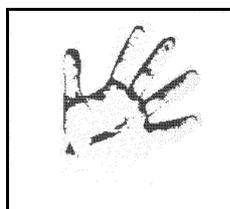
Efficacité Indépendance Laïcité

n° 124 - Juin 2004

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet
17200 Royan - tel/fax 05.46.38.78.06
Directeur de la publication : C. Boé



SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)
siège: 1 rue Georges Bizet 17200 Royan

**1
2
4**

Agir... et non pas (s')agiter...

Le Snetaa, avec la fédération eiL, se réclame d'un syndicalisme Indépendant (des partis politiques... son histoire l'a prouvé), Laïque (ni patronage ni patronat) mais aussi Efficace, à la fois pour la défense de ses adhérents et de l'ensemble des personnels et pour celle de l'enseignement professionnel public et des jeunes qui y sont scolarisés.

Les derniers mois sont un exemple de ce que le militantisme et l'action responsables peuvent apporter... Lorsque certains se lancent sans nous, sans la majorité des personnels, dans des « actions » qui se voudraient spectaculaires, que voit-on ?... qu'avez-vous vu? Au Snetaa nous préférons l'efficacité dans la sérénité lors des réunions avec l'administration...

Attachés au syndicalisme d'adhérents nous avons appelé, ces derniers mois, à des actions précises... Récemment le 18 mai pour la défense de l'enseignement professionnel public, le 26 mai pour les TZR et les personnels « précaires » (contractuels et vacataires). Les réunions tenues, avec d'autres*, dans les établissements de l'académie ont été nombreuses autour de la plate-forme du 18 mai... La délégation (avec le Snetaa) a été longuement reçue le 26 mai... Que dire encore de l'action au quotidien de l'équipe académique près des services rectoraux : ce ne sont pas, je pense, nos collègues PLP qui vont pouvoir exercer des fonctions de documentation qui s'en plaindront... ce ne sont pas non plus tous les collègues satisfaits des nombreuses réunions et permanences téléphoniques consacrées à la préparation de vos mutations...

Que dire de l'arrêt du Conseil d'Etat qui vient de prononcer un jugement rendant le Bac Pro 3 ans illégal (voir page 3) ? Merci le Snetaa... d'avoir pris l'initiative de cette action ... je serais tenté de dire « comme d'habitude » (rappelons-nous le statut des PLP et les 18 heures pour toutes et tous, et pas seulement pour certaines disciplines...)

SOMMAIRE :

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Statistiques mouvement inter
- Page 3 : Mouvement
 - Bac Pro 3 ans illégal
- Page 4 : Réunion « retraites »
 - Audiences
 - Laïcité - Permanence

En un mot c'est l'efficacité, dans l'indépendance, qui nous anime dans le combat journalier que nous menons. C'est avec ce même souci que nous continuerons... et notamment à défendre (auprès des plus hautes instances telles l'IGEN) les Lycées Professionnels de proximité, Instituts multipôles (à l'opposé des Lycées des métiers) seule véritable réponse à la fois à la sortie du système scolaire de jeunes sans formation, au tissu social de nos « pays », et au désir d'apprendre un métier afin d'entrer dignement dans la vie active.

Ensemble nous allons gagner cette bataille.

Bon repos bien mérité à toutes et tous.

Royan, le 18 juin 2004
Claude Boé

* voir les appels lancés avec d'autres organisations sur nos sites national et académique

Mouvement Inter - Académique

Entrées dans l'Académie de POITIERS

(à titre officieux et sous réserves)

code disc	Discipline	Solde demandé	Solde accordé	Sortants inter	Entrants inter	Barème du dernier entrant
P 0080	Documentaliste	?	0		0	...
P 0210	Lettres Histoire Géographie	?	3	2	5	255,2 points
P 0222	Lettres Anglais	?	2	4	6	261,3 points
P 0223	Lettres Arabe	?	1		1	21 points
P 0226	Lettres Espagnol	?	0	3	2	258,3 points
P 1315	Math. Sciences Physiques	?	0	3	3	308,30 points
P 2100	Génie Industriel Bois	?	3		3	21 points
P 2200	Génie Industriel Textiles et Cuir	?	5		5	45 points
P 2400	Génie Industriel des Structures Métalliques	?	4	1	5	166 points
P 2450	Construction et Réparation Carrosserie	?	0		0	>1000 points
P 2500	G.I. Plastiques et composites	?	1		1	21 points
P 3010	Génie Civil Construction et Economie	?	1	2	3	21 points
P 3020	Génie Civil Construction et Réalisation	?	2		2	299,2 points
P 3027-28	Peinture-Vitrierie-Revêtement	?	2	1	3	258,3 points
P 4100	Génie Mécanique Construction	?	8	2	10	121 points
P 4200	Génie Mécanique Productive	?	4	1	5	81,1 points
P 4500	Génie Mécanique Maintenance Véhicules	?	1	2	2	221,3 points
P 4530	Maintenance des bateaux de plaisance	?	0		3	>1000 points
P 4550	Génie Mécanique MSMA	?	5	2	5	152 points
P 5100	Génie Electrique Electronique	?	0		0	...
P 5200	Génie Electrique Electrotechnique	?	3	2	4	289,3 points
P 6310	Conducteurs Routiers	?	2		2	235,3 points
P 6500	Enseignement Artistique et Arts Appliqués	?	1	1	2	145 points
P 6624	Marquetterie	?	1		1	358,3 points
P 7140	Horticulture	?	2		2	129 points
P 7200	Biotechnologies Santé Environnement (EFS)	?	7	1	7	240 points
P 7300	Sciences et Techniques Médico-sociales	?	0	1	0	...
P 7410	Esthétique Cosmétique	?	1		1	308,3 points
P 7420	Coiffure	?	0	2	1	269,2 points
P 8011	Communication et Bureautique (CAB)	?	1	5	6	245,2 points
P 8012	Comptabilité et Bureautique (COB)	?	4	6	9	218,2 points
P 8013	Vente	?	9	3	13	225 points
P 8510	Hôtellerie Option Techniques Culinaires	?	0	1	1	292,2 points
P 8512	Pâtisserie	?	3	1	3	226,2 points
P8520	Hôtellerie Option Service et Commercialisation	?	0		0	...

Un mauvais mouvement... mais le Snetaa veille à l'intérêt des personnels

Pour la sixième fois le mouvement dit « déconcentré » vient de frapper...

Nous avons, lors de la CAPA du 15 juin, exposé les critiques nombreuses qui nous amènent, depuis la mise en place de ce mouvement dit « déconcentré » à le refuser et à demander le retour à un mouvement véritablement national :

- Mutations à l'aveugle sur des académies... Manque de visibilité accru par la connaissance tardive des soldes pour l'inter et des postes vacants pour l'intra
- Inadéquation entre le nombre d'entrants et les besoins académiques
- Opacité des PEP et des affectations sur ce type de postes... qui ne peut que provoquer des suspicions inutiles
- L 'obligation pour les candidats à mutation de cocher la case « tous types d'établissements » avec le chantage qui pourrait en découler par la suite...
- Nous réclamons le retour du vœu préférentiel départemental à l'intra...
- Nous avons redit par ailleurs notre opposition à la baisse très forte des recrutements.

A noter qu'alors que l'an dernier le Rectorat nous avait communiqué ses demandes en matière de solde (le nombre d'enseignants demandés par discipline), cette année l'administration s'est refusée à nous fournir les chiffres...

Transparence.... vous avez dit transparence ?

(cela explique le contenu de la colonne 3 du tableau ci-contre)

*Le texte intégral de la déclaration des élus SNETAA lors de cette CAPA est consultable sur notre site internet académique.

Le SNETAA en ligne...

BAC PRO ~~3 ans~~



- 65 000 « visiteurs » en une année
- 151 000 pages lues
- Plus de 1000 pages en accès libre...

... auxquelles il convient d'ajouter les pages dont l'accès est réservé aux adhérents qui ont demandé leur mot de passe....

Suite à un recours déposé par le SNETAA devant le Conseil d'état, ce dernier vient, le 11 juin 2004, de rendre publique sa décision : **le dispositif des Bac Pro en 3 ans n'a plus de légalité.** Cette décision s'applique aux Bac Pro « 3ans » créés à titre d'expérimentation dans certains de nos établissements... et à ceux qui dont l'ouverture était programmée pour la prochaine rentrée...

Rappelons que le SNETAA est depuis le début opposé à ce dispositif qui aurait pour conséquence entre autres la disparition progressive des classes de BEP.

Cet arrêt du Conseil d'état (dont le texte est en ligne sur les sites nationaux et académiques du Snetaa) montre à la fois que l'administration ne peut impunément passer en force au mépris des textes réglementaires mais aussi qu'il ne faut confondre l'action syndicale avec une agitation souvent stérile...

Bonnes Vacances à toutes et tous

Une délégation sera reçue le 29 juin par Monsieur Frédéric CADET, nouveau Recteur de l'académie. Nous lui exposerons nos revendications mais aussi les propositions du SNETAA en matière d'enseignement professionnel.

Une demande d'audience a également été déposée auprès de Madame Ségolène ROYAL, Présidente du Conseil Régional...

Durant cette période estivale, le Snetaa-eiL n'est pas en sommeil... Les Groupes de travail au Rectorat sont prévus jusqu'au 17 juillet... et reprendront le 23 août...

Si nécessaire vous pouvez contacter :

Le secrétariat académique

- Claude Boé 05 46 38 78 06
- Serge Grossin 05 46 50 15 42

Vos S2

- Henri Lalouette 05 45 95 30 81
- Françoise Lejeune 05 46 56 62 59
- Françoise Bureau 05 49 96 16 14
- Sophie Texier 05 49 61 29 37

Et bien évidemment le site internet sur lequel vous pouvez poser vos questions (voir page 3)

Laïcité : la circulaire d'application de la loi a été publiée au Journal officiel (J.O n° 118 du 22 mai 2004 ,page 9033, texte n° 10). Les élus Snetaa dans les Conseils d'administration veilleront, si ce n'est déjà fait, à ce que le Règlement Intérieur soit suffisamment clair pour sa mise en application. (les renseignements sont en ligne sur le site académique, en page actualités)

A noter sur votre Agenda

Le Mercredi 13 Octobre 2004 réunion des retraités, des « retraitables » et de celles et ceux que le sujet intéresse.

Cette journée se déroulera à SURGERES : le matin pour les retraités, l'après-midi avec les « actifs »... le repas étant pris en commun et chacun pouvant évidemment participer à l'ensemble de la journée.

Vous pouvez dès à présent retourner le coupon ci-joint en précisant les thèmes ou questions que vous souhaitez voir traiter...

Contacts :

- Joël RASTEAU 29 rue des Coquelicots - 17420 St Palais sur mer 05 46 23 47 93
- Michel GUIBERTEAU 10 rue du 19 Mars 1962 - 17700 Surgères 05 46 07 10 09
- Emile JAGUENEAU 18 rue Saint Germain - 86000 Poitiers 05 49 41 29 47

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Nom :

Prénom :

Etablissement :

ou

Retraité

Adresse et téléphone :

désire participer à la réunion « retraites » organisée à Surgères

Je souhaite que soient abordées les questions suivantes: